

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE
UNITE D'ENSEIGNEMENT

Usages pédagogiques spécifiques des appareils numériques mobiles

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE TYPE COURT

DOMAINE : SCIENCES PSYCHOLOGIQUES ET DE L'ÉDUCATION

CODE : 98 05 09 U36 D1
CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 903
DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du/.../....,
sur avis conforme du Conseil général

Usages pédagogiques spécifiques des appareils numériques mobiles¹

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant d'appréhender les usages pédagogiques des appareils numériques mobiles et leurs spécificités.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

- ◆ gérer un groupe-classe en tenant compte des caractéristiques du public cible, des aspects relationnels et communicationnels ;
- ◆ mettre en œuvre des activités d'enseignement et d'apprentissage variées en ayant recours à des méthodologies et à des ressources adaptées, en faisant référence à des contenus disciplinaires corrects et rigoureux et en plaçant l'apprenant dans des situations porteuses de sens, lui permettant de développer et d'intégrer des compétences ;
- ◆ évaluer des acquis d'apprentissage d'activités menées ;
- ◆ porter un regard réflexif sur sa pratique d'enseignant, de chargés de cours, de formateur et les points à améliorer au travers des axes didactique, socio psychopédagogique, communicationnel et relationnel.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Être porteur :

- ◆ d'un titre de l'enseignement supérieur qui lui permet d'accéder à une fonction de recrutement dans l'enseignement ;

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

au travers des activités proposées pendant les cours,

¹ Par appareils numériques mobiles, on entend tablettes, smartphones, chromebooks, etc.

*en s'appuyant sur une stratégie didactique adaptée au contenu,
dans le respect des cadres légaux, éthiques et déontologiques,
dans le respect des règles et usages de la langue française,
et de manière spécifique au public concerné,*

- ◆ de proposer une séquence de cours en utilisant au moins une ressource spécifique aux appareils numériques mobiles abordés durant la formation ;
- ◆ de justifier ses choix pédagogiques.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le niveau de précision : la capacité à communiquer clairement, de façon concise et rigoureuse au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
- ◆ le niveau d'intégration : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
- ◆ le niveau d'autonomie et de sens critique : la capacité de faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

4. PROGRAMME

Au travers d'une formation axée sur la pratique et la manipulation des appareils,

l'étudiant sera capable de :

- ◆ appréhender des appareils numériques mobiles, les manipulations de base, les possibilités de médiatisation² offertes, les plus-values liées à leur utilisation et leurs limites ;
- ◆ identifier les usages pédagogiques pertinents des appareils numériques mobiles ;
- ◆ découvrir quelques applications spécifiques aux appareils numériques mobiles, les manipulations de base de ces logiciels, les possibilités offertes, les plus-values liées à leur utilisation et leurs limites ;
- ◆ identifier, parmi ses activités d'enseignement ceux pour lesquels l'utilisation de dispositifs numériques mobiles semble la plus pertinente ;
- ◆ penser ou repenser un scénario pédagogique pour l'adapter à l'utilisation d'appareils numériques mobiles ;
- ◆ utiliser les technologies numériques pour encourager l'engagement actif et créatif des apprenants dans une matière ;
- ◆ analyser son dispositif pédagogique.

5. CHARGÉS DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT :

3.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Usages pédagogiques spécifiques des appareils numériques mobiles	CT	B	10
3.2. Part d'autonomie		P	2
Total des périodes			12

² La médiatisation consiste à mettre en convergence, en cohérence, les attributs spécifiques du média avec les contenus et les compétences à faire apprendre (Peraya, 2018)